

Séance ordinaire du 20 novembre 2018

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi vingt novembre deux mille dix-huit à neuf heures vingt, à la salle du comité de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Clément Genest et Janet Jones, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier (partiellement) et le vice-président Guy Dumoulin.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable (partiellement), Gaétan Drouin, directeur général adjoint – services de proximité, Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, David Chabot, attaché politique du Bureau de la mairie (partiellement), Vanessa Gosselin, attachée politique du Bureau de la mairie (partiellement), Marc-Antoine Trudel, directeur du Bureau de la mairie (partiellement), et Marlyne Turgeon, secrétaire.

CE-2018-12-88

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 20 novembre 2018.

Le président du comité exécutif quitte son siège et la séance est alors présidée par le vice-président.

Les membres du comité exécutif abordent divers sujets.

Le président du comité exécutif reprend son siège.

CE-2018-12-89**Approbation du procès-verbal des séances des 12 et 13 novembre 2018**

Il est résolu d'approuver le procès-verbal des séances ordinaires du comité exécutif tenues les 12 et 13 novembre 2018.

CE-2018-12-90**Condoléances aux membres de la famille de madame Lina P. Cloutier**

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de transmettre les plus sincères condoléances de la part des membres du conseil de la Ville aux membres de la famille de madame Lina P. Cloutier.

CE-2018-12-91**Condoléances aux membres de la famille de monsieur Clermont Caouette**

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de transmettre les plus sincères condoléances de la part des membres du conseil de la Ville aux membres de la famille de monsieur Clermont Caouette.

CE-2018-12-92**Besoins de main-d'œuvre au Bureau de la performance organisationnelle et du service à la clientèle**

[Document d'aide à la décision GCH-2018-071](#)

Il est résolu d'autoriser les mouvements de main-d'œuvre au Bureau de la performance organisationnelle et du service à la clientèle, tels qu'ils sont précisés en annexe à la fiche de prise de décision GCH-2018-071.

CE-2018-12-93**Approbation de demandes de modifications législatives à la *Charte de la Ville de Lévis* et transmission de ces demandes de modifications au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation**

Document d'aide à la décision DAJ-2018-010-R-1

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'approuver les demandes de modifications législatives à la *Charte de la Ville de Lévis*, et de transmettre ces demandes au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

CE-2018-12-94**Aide financière à Ressources-naissances**

[Document d'aide à la décision GRE-2018-280](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 1 000 \$ à Ressources-naissances, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2018-12-95**Aide financière au Club rotary de Lévis**
[Document d'aide à la décision GRE-2018-284](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 300 \$ au Club rotary de Lévis, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2018-12-96**Aide financière à Centraide Québec et Chaudière-Appalaches**
[Document d'aide à la décision GRE-2018-285](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 1 500 \$ à Centraide Québec et Chaudière-Appalaches, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2018-12-97**Demande de crédits additionnels pour assumer les dépenses relatives aux travaux de réhabilitation à l'intersection des avenues des Églises et du Maréchal-Joffre (secteur Charny)**

[Document d'aide à la décision ENV-2018-007](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser les crédits additionnels au montant de 190 000 \$ aux postes budgétaires indiqués à la fiche de prise de décision ENV-2018-007, pour assumer les dépenses relatives aux travaux de réhabilitation à l'intersection des avenues des Églises et du Maréchal-Joffre (secteur Charny), répartis en fonction des déboursés prévus pour chacune des années 2018 à 2020.

CE-2018-12-98**Cession d'une servitude d'utilité publique sur des parties du lot 5 094 437 du cadastre du Québec (route Monseigneur-Bourget, secteur Lévis)**

[Document d'aide à la décision INF-BI-2018-065](#)

Il est résolu de céder à titre gratuit une servitude d'utilité publique sur des parties du lot 5 094 437 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 11,1 mètres carrés, telles qu'elles sont montrées sur les plans annexés à la fiche de prise de décision INF-BI-2018-065, en faveur de Bell Canada et d'Hydro-Québec, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Bell Canada, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2018-12-99**Aide financière à un organisme de la communauté**
[Document d'aide à la décision DVC-ART-2018-019](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder à l'organisme de la communauté l'aide financière indiquée, selon les modalités de versement prévues en annexe à la fiche de prise de décision DVC-ART-2018-019, afin de

maintenir ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2018-13-00

Avenant à l'entente en restauration du patrimoine à intervenir avec la ministre de la Culture et des Communications

[Document d'aide à la décision DVC-ART-2018-021](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'avenant à l'entente en restauration du patrimoine à intervenir avec la ministre de la Culture et des Communications, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DVC-ART-2018-021, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2018-13-01

Demande de crédits additionnels pour l'événement *Quai de la relève - Surface 2018*

[Document d'aide à la décision DVC-ART-2018-022](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser les crédits additionnels pour un montant de 7 058 \$ au poste indiqué à la fiche de prise de décision DVC-ART-2018-022, afin d'assumer les dépenses afférentes à la production de l'événement du *Quai de la relève – Surface 2018*, ce montant correspondant aux revenus additionnels des commandites au poste indiqué à cette fiche de prise de décision.

CE-2018-13-02

Aide financière à la Ludothèque de Lévis

[Document d'aide à la décision DVC-SOC-2018-022](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder une aide financière de 25 000 \$ à la Ludothèque de Lévis, afin de maintenir leurs activités auprès de la population lévisienne.

CE-2018-13-03

Aide financière aux organismes de la communauté

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2018-026](#)

Il est résolu d'accorder aux organismes de la communauté l'aide financière indiquée, selon les modalités de versement prévues à l'annexe 1 de la fiche de prise de décision DVC-SPO-2018-026, afin de maintenir leurs activités auprès de la population lévisienne.

CE-2018-13-04

Aide financière aux organismes de la communauté

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2018-027](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder aux organismes de la communauté l'aide financière indiquée, selon les modalités de versement

prévues à l'annexe 1 de la fiche de prise de décision DVC-SPO-2018-027, afin de maintenir leurs activités auprès de la population lévisienne.

CE-2018-13-05

Dépôt du procès-verbal de la réunion du comité des finances tenue le 26 octobre 2018

[Document d'aide à la décision FIN-2018-033](#)

Le procès-verbal de la réunion du comité des finances tenue le 26 octobre 2018, est déposé, à titre d'information.

CE-2018-13-06

Demande présentée à la Ville pour l'exclusion de la zone agricole d'une partie des lots 1 962 380 et 1 962 381 du cadastre du Québec (chemin Olivier, secteur Saint-Nicolas)

Document d'aide à la décision URBA-2018-070

Il est résolu de ne pas donner suite à la demande d'exclusion de la zone agricole, définie par la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles du Québec*, d'une partie des lots 1 962 380 et 1 962 381 du cadastre du Québec, d'une superficie d'environ 11,5 hectares, et ce, aux motifs que ce refus tient compte des avis du comité consultatif agricole et de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement et des critères de l'article 62 de *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles du Québec*, notamment quant à l'existence d'espace disponible à cet effet ailleurs que dans la zone agricole, tels qu'ils sont annexés à la fiche de prise de décision URBA-2018-070.

CE-2018-13-07

Adoption du Second projet de règlement RV-2018-18-40 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone M1154 à même une partie de la zone H1155, rue Édouard-Lagueux, secteur Saint-Romuald)

[Document d'aide à la décision URBA-2018-186](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Second projet de règlement RV-2018-18-40 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement, par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2018-05-96.

CE-2018-13-08

Demande visant la délivrance d'une autorisation pour le remplacement du système de traitement de l'eau potable du Centre national de conduite d'engins de chantier sur le lot 2 059 267 du cadastre du Québec (secteur Saint-Jean-Chrysostome)

[Document d'aide à la décision URBA-2018-189](#)

Il est résolu de ne pas s'objecter à la demande d'autorisation présentée pour le remplacement du système de traitement de l'eau potable du Centre national de conduite d'engins de chantier sur le lot 2 059 267 du cadastre du Québec (secteur Saint-Jean-Chrysostome) au ministre de l'Environnement et de la Lutte

contre les changements climatiques, et en conséquence, d'autoriser la greffière à signer le certificat prévue à l'article 32.3 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* à l'égard de cette demande.

CE-2018-13-09

Addenda à l'entente à intervenir avec La société d'habitation du Québec et l'Office municipal d'habitation de Lévis concernant le programme de supplément au loyer dans le cadre du *Programme supplément au loyer – Marché privé – SLI*

[Document d'aide à la décision URBA-2018-191](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de ratifier et de conclure l'addenda à l'entente à intervenir avec La société d'habitation du Québec et l'Office municipal d'habitation de Lévis concernant le programme de supplément au loyer dans le cadre du *Programme supplément au loyer – Marché privé – SLI*, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2018-191, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2018-13-10

Adoption du document requis en vertu de l'article 53.11.4 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* pour indiquer les modifications requises au plan d'urbanisme et à la réglementation d'urbanisme à la suite de l'entrée en vigueur du Règlement RV-2018-18-30 modifiant le Règlement RV-2015-15-04 sur le schéma d'aménagement et de développement révisé

[Document d'aide à la décision URBA-2018-192](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le document requis en vertu de l'article 53.11.4 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* indiquant les modifications requises au plan d'urbanisme et aux règlements d'urbanisme à la suite de l'entrée en vigueur du Règlement RV-2018-18-30 modifiant le Règlement RV-2015-15-04 sur le schéma d'aménagement et de développement révisé, tel qu'il a été adopté par la résolution CV-2018-06-08.

CE-2018-13-11

Adoption du Second projet de règlement RV-2018-18-41 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone H1004 à même une partie des zones H1054 et H1056, rue Édouard-Curodeau, secteur Saint-Romuald)

[Document d'aide à la décision URBA-2018-195](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Second projet de règlement RV-2018-18-41 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2018-05-97.

CE-2018-13-12

Ratification d'une annexe du bail intervenu avec Pattison relative aux panneaux publicitaires

[Document d'aide à la décision DEV-2018-135](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de ratifier et d'autoriser l'annexe C du bail intervenu avec Pattison relative aux panneaux publicitaires, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2018-135.

CE-2018-13-13

Approbation du plan projet de lotissement pour le prolongement de la rue Michel-Brault (secteur Saint-Nicolas), entente relative à des travaux municipaux à intervenir avec Société en commandite Claric Loges et Immo Loges inc., acquisition du lot 6 242 469 du cadastre du Québec et d'une servitude pour cercle de virage temporaire sur le lot 6 242 468 de ce cadastre

[Document d'aide à la décision BP-2018-016](#)

Il est résolu :

- d'approuver le plan projet de lotissement concernant le prolongement de la rue Michel-Brault (secteur Saint-Nicolas) sur le lot 6 242 469 du cadastre du Québec, tel qu'il est montré sur le plan préparé par Alexis Carrier-Ouellet, arpenteur-géomètre, sous le numéro 2 873 de ses minutes;
- de conclure l'entente relative à des travaux municipaux à intervenir avec Société en commandite Claric Loges et Immo Loges inc. pour la réalisation de travaux municipaux sur la rue Michel-Brault (secteur Saint-Nicolas), telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision BP-2018-016, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution;
- d'accepter l'engagement de Société en commandite Claric Loges et Immo Loges inc., de verser une somme d'argent, à titre de contribution pour fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels, relative à l'opération cadastrale faisant l'objet du plan préparé par Alexis Carrier-Ouellet, arpenteur géomètre, sous le numéro 2 873 de ses minutes.

Sous réserve de la confirmation du Bureau de projets, à l'effet que la réception provisoire des travaux municipaux prévus à l'entente faisant l'objet de cette fiche de prise de décision à intervenir avec Société en commandite Claric Loges et Immo Loges inc. a été acceptée par la Ville, il est également résolu :

- d'acquérir à titre gratuit le lot 6 242 469 de ce cadastre, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Société en commandite Claric Loges et Immo Loges inc. d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, et de décréter l'ouverture de la rue sur ce lot, conditionnellement à son acquisition;
 - d'acquérir à titre gratuit une servitude pour un cercle de virage temporaire sur le lot 6 242 468 de ce cadastre, en faveur du lot 6 242 469 de ce cadastre, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Société en commandite Claric Loges et Immo Loges inc., et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.
-

CE-2018-13-14**Modification à l'entente intermunicipale intervenue avec la Ville de Québec concernant l'utilisation de son système des ressources humaines et de la paie**

[Document d'aide à la décision APP-2018-144](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de modifier l'entente intermunicipale intervenue avec la Ville de Québec concernant l'utilisation de son système des ressources humaines et de la paie, autorisée par la résolution CV-2010-01-77, au montant de 185 000 \$, avant TPS et TVQ, selon l'avis de modification annexé à la fiche de prise de décision APP-2018-144, compte tenu que cette modification constitue un accessoire au contrat accordé et qu'elle ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs indiqués en annexe à cette fiche de prise de décision.

CE-2018-13-15**Modification du contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la construction de rues, de conduites d'égout et d'aqueduc sur les rues Saint-Denis, Grand-Tronc et Bernières (secteur Saint-Rédempteur)**

[Document d'aide à la décision APP-2018-158](#)

Il est résolu de modifier le contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la construction de rues, de conduites d'égout et d'aqueduc sur les rues Saint-Denis, Grand-Tronc et Bernières (secteur Saint-Rédempteur) (appel d'offres 2017-55-22), attribué par la résolution CV-2017-04-13, au montant de 69 414,50 \$, avant TPS et TVQ, selon l'avis de modification annexé à la fiche de prise de décision APP-2018-158, compte tenu que cette modification constitue un accessoire au contrat accordé et qu'elle ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs indiqués en annexe à cette fiche de prise de décision

CE-2018-13-16**Autorisation à la directrice du Bureau de la mobilité durable pour la signature de l'avis de projet et sa transmission au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques dans le cadre du projet structurant de transport en commun**

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser madame Marie-Lise Côté, directrice du Bureau de la mobilité durable de Lévis, à présenter au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques l'avis de projet relatif au projet d'implantation de mesures prioritaires pour le transport en commun sur le boulevard Guillaume-Couture, situé sur le territoire de la Ville de Lévis, et à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2018-13-17**Désaffectation d'une conduite d'aqueduc et de quatre poteaux incendie (route des Rivières, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)**

[Document d'aide à la décision INF-2018-018](#)

Il est résolu d'autoriser la désaffectation de la conduite d'aqueduc, incluant les quatre poteaux incendie, reliant les anciens puits du secteur urbanisé, à la hauteur du 4448, route des Rivières (secteur Saint-Étienne-de-Lauzon).

CE-2018-13-18

Aide financière à Regart, centre d'artistes en art actuel

[Document d'aide à la décision GRE-2018-235](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 300 \$ à Regart, centre d'artistes en art actuel, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2018-13-19

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de la Société canadienne de la sclérose en plaques section Chaudière-Appalaches et aide financière à cet organisme

[Document d'aide à la décision GRE-2018-277](#)

Il est résolu d'autoriser les membres du conseil de la Ville Janet Jones, Amélie Landry, Fleur Paradis et tout autre membre intéressé à participer à l'activité organisée au bénéfice de la Société canadienne de la sclérose en plaques section Chaudière-Appalaches, le 16 décembre 2018 à Lévis, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

Il est également résolu d'accorder une aide financière de 200 \$ à cet organisme, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2018-13-20

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de l'Association des camps du Québec

[Document d'aide à la décision GRE-2018-293](#)

Il est résolu de ratifier et d'autoriser le membre du conseil de la Ville Amélie Landry à participer au Prix Excellence 2018 de l'Association des camps du Québec, le 14 novembre 2018 à Beaufort, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

CE-2018-13-21

Levée de la séance

La séance est levée à 13 h 19.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
